

## **M. Abbas El Fassi appelle à assurer le suivi des chantiers ouverts dans le secteur de l'artisanat**

### **Economie**

Posté par: Visiteur

Publié le : 28-02-2009 23:42:05

**Le Premier ministre, M. Abbas El Fassi, a appelé, vendredi à Rabat, à assurer le suivi régulier et permanent des chantiers ouverts dans le secteur de l'artisanat, au regard de l'importance de ce secteur dans le tissu économique.**

Lors d'une réunion du comité de pilotage de la vision 2015 pour le développement de l'artisanat, M. El Fassi a mis l'accent sur le potentiel du secteur en matière de création d'opportunités d'emploi, de lutte contre la pauvreté et l'exclusion et d'intégration économique, ainsi que son rôle dans le rayonnement de la culture, de la civilisation et des valeurs artistiques marocaines authentiques, indique un communiqué de la Primature.

Le Premier ministre a également salué les efforts déployés pour la promotion des chantiers en cours visant le développement durable du secteur, notamment la création de PME, la réalisation et la mise à niveau des infrastructures de production et de commercialisation (complexes artisanaux, zones d'activités..) et le lancement du Programme d'urgence de formation par apprentissage.

Il a également mis en exergue les plans régionaux d'artisanat, dont un grand nombre sera lancé cette année, après le lancement l'année dernière du plan régional de la région Fès-Boulemane.

M. El Fassi a, par ailleurs, rappelé le lancement des chantiers prévus dans le programme Millenium Challenge Account (MCA), auquel a été allouée une enveloppe de près de 111,9 millions de dollars dans le but de renforcer et d'accompagner le développement de la production et des opérations de promotion et la mise à niveau du système de la formation professionnelle.

Il a aussi rappelé le lancement du programme de sécurité et de prévention des risques professionnels dans le secteur et la création de l'Observatoire national de l'artisanat.

Le Premier ministre a, en outre, souligné la nécessité d'approfondir les modes de coopération et de partenariat entre les secteurs public et privé, sur la base d'une approche consacrant l'efficacité et la bonne gouvernance dans la gestion des chantiers, et de veiller à la réalisation des objectifs d'amélioration du revenu et des conditions de travail de l'artisan et à garantir ses droits sociaux, notamment la couverture médicale.

Il a également appelé à faciliter l'accès des artisans au logement et à aménager des zones d'activité spécialisées dans l'artisanat, notamment au sein des villes nouvelles, ainsi qu'à mettre en place un système de couverture médicale adapté aux besoins de cette catégorie.

Selon le communiqué, les membres du comité ont suivi un exposé du secrétaire d'Etat chargé de l'Artisanat, M. Anis Birrou, au cours duquel il a rappelé les objectifs de la vision 2015 pour le développement de l'artisanat, notamment la réalisation d'un chiffre d'affaires de 24 milliards de DH et

la création de 115.000 postes d'emploi et de 300 entreprises d'artisanat à l'horizon 2015.

Selon M. Birrou, 45 articles parmi les 47 que compte le contrat programme relatif au secteur, sont en phase de mise en oeuvre, totalement ou partiellement.

Il a également passé en revue le bilan des réalisations au titre de l'année 2008, et qui ont notamment consisté, a-t-il précisé, en la création de 136 petites et moyennes entreprises, la réalisation du programme de certification des produits et de nombre de nouveaux designs pour les filières du tissage, de poterie, du cuir, du bronze, du bois, de thuya et des bijoux en argent à Fès, Essaouira et Tiznit qui ont été mis gratuitement à la disposition des artisans.

Il a, de même, été procédé au lancement d'une vaste opération de promotion et de commercialisation au niveau du groupe KDV en Allemagne, ainsi qu'au lancement de l'Observatoire national de l'Artisanat avec la publication du premier panorama et du programme d'urgence de formation par apprentissage au profit de 51.000 bénéficiaires à l'horizon 2015 et la mise en oeuvre de l'interaction entre l'Artisanat et le tourisme à travers l'intégration de villages d'Artisanat au Plan Azur de tourisme.

Cette réunion s'est déroulée en présence, notamment, de MM. Salaheddine Mezouar, ministre de l'économie et des finances, Mohamed Boussaïd, ministre du tourisme et de l'Artisanat, Abdellatif Maazouz, ministre du commerce extérieur et Abdesslam Mesbahi, secrétaire d'Etat chargé du développement territorial.

Etaient également présents, le directeur général de l'Agence de promotion des provinces du Sud, le directeur général de l'Agence de l'Oriental, le directeur général de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT), la directrice générale de l'Agence nationale de promotion des petites et moyennes entreprises, le vice-président de la fédération des chambres d'Artisanat, la présidente de la fédération des entreprises d'artisanat, les présidents des chambres d'artisanat et les représentants des départements ministériels concernés.

MAPF